

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2026-045

Date de la convocation : 26/02/2026

Membres en exercice : 26

Membres présents : 23

Membres votants : 23

Le vingt-huit mai deux mille vingt-six, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Pierre LAURENT-CHAUVET.

Présents : Mesdames Séverine LALLEMENT, Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, Anne LESCUYER, Anne SEMBENI et Messieurs Jean-Pol ARNOULT, Tony BESANCON, Roland CANIVENQ, Pascal COLSON, Dominique DANNEAUX, Pierre DEMISSY, Jean de POUILLY, Elie DORIDO, Benjamin GROFF, Robert HAAS, Johan HABERT, Pierre LAURENT-CHAUVET, Jean-François LE GALL, Yves LEROY, Gérald LORFEUVRE, Désiré NANJI, Pierre PORTRON, René SALEZ et Charles VAN DEN BERGH,

Secrétaire de séance : M. Roland CANIVENQ.

**OBJET : MARCHES PUBLICS : AVENANT N°1 : MARCHE DE REALISATION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE DECHETERIE INTERCOMMUNALE ZAC « PORTE DE
L'ARGONNE » A VOUZIERES – LOT N°10 « LOCAL DDS »**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-21,

Vu la délibération DB2026-027 en date du 12 mars 2026 attribuant les marchés de réalisation des travaux de construction d'une nouvelle déchèterie intercommunale ZAC « Porte de l'Argonne » à Vouziers,

Monsieur le Président informe que dans le cadre du marché de réalisation des travaux de construction d'une nouvelle déchèterie intercommunale ZAC « Porte de l'Argonne » à Vouziers, les travaux supplémentaires suivants sont nécessaires :

Modification avec incidence financière :

- **Lot n° 10 « Local DDS » :** Travaux modificatifs pour une plus-value **de 9 980 HT** relative à la Fiches de Travaux Modificatifs (FTM) n° 1 relative à l'augmentation de la taille du Local DDS.

Ces travaux supplémentaires font suite à une identification par le Titulaire du marché des ajustements nécessaires lors de la visioconférence du 07 avril 2026, au vu du nombre de palbox et cuves à stocker dans le local, pour faciliter les déplacements dans le local DDS et améliorer l'efficacité de la manutention des palbox et cuves. En conséquence, le local DDS doit être agrandi de 18 m².

.../...

**Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le 09/06/2026
Et de sa publication ou notification le 09/06/2026**

Le Bureau est informé que le montant du contrat initial du lot n°10 est de : **59 975 € HT**.

Après en avoir délibéré, le Bureau, **DECIDE**, par 22 voix **POUR** et 1 **ABSTENTION** (Mme Anne LESCUYER) :

- **D'APPROUVER** l'avenant augmentant le montant global et forfaitaire des travaux de construction d'une nouvelle déchèterie intercommunale ZAC « Porte de l'Argonne » à Vouziers, tel qu'annexé à la présente délibération,
- **D'autoriser** le Président ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

Le secrétaire de séance,

Roland CANIVENQ

Le Président,

Pierre LAURENT CHAUVET

